Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com
N° 018 Février 2015

Éduquer à la Liberté

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**

UNSA éducation
Plus forts ensemble !

Sommaire

3 *Édito*

4 et 5 *Construire des règles collectives pour être Libres ensemble*

6 et 7 *Des pédagogies de la Liberté*

8 et 9 *Développer l'esprit critique*

10 et 11 *Ceci est (peut-être) du pipeau*

12 et 13 *Franchise pédagogique ou liberté d'enseigner*

14 *Libre arbitre, es-tu là ?*

15 *Conclusion*

Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE
Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN
Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis Adam
Secrétaire national - Secteur Éducatif

Secteur Éducation
Pour la rédaction

Secteur Communication
Pour la réalisation

Crédits photos
Photo pin

Nos Partenaires

Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur http://cha.unsa-education.com/

"Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie."
Jacques Prévert

Peut-on éduquer à la liberté ?

N'y a-t-il pas antinomisme entre une démarche qui nécessite des règles, un cadre, du respect et la possibilité de faire, dire, choisir ce que l'on veut ?

La contrainte n'est-elle pas un mur entre Liberté et Éducation ?

*C'est sur ces questions -et d'autres- que ce « **Questions d'Éduc** » s'est penché dans la suite du numéro de « **Questions de Société** » consacré à la liberté (n°12 : « **Liberté, j'écris ton nom** »).*

Il n'y a pas, dans ce domaine, de réponses simples -et tant mieux-, car elles seraient simplistes. Mais il y a une conception, une approche, voire même une conviction : celle qu'il n'y a pas d'Éducation sans liberté. Et son revers : qu'il n'y a pas de liberté sans Éducation.

Les deux sont intimement liées comme les deux faces d'une même pièce.
Parce qu'il ne peut y avoir de liberté sans savoirs, que la construction de tous les types de savoirs permet de se faire son idée, de faire ses choix, de prendre ses décisions, donc de s'émanciper d'une pensée, d'une croyance et d'un mode de vie imposés.

L'Éducation émancipe, donc elle libère.

Mais cette liberté se construit. Elle nécessite d'apprendre à l'exercer. L'esprit critique se forge. La démarche scientifique évite l'enfermement dogmatique. La mise en débat interdit la pensée unique. L'erreur permet d'aller plus loin.
La découverte en appelle d'autres. La liberté d'expression n'est possible qu'à ceux qui savent et donc ont appris à s'exprimer (par la parole, l'écrit, le dessin, la musique, les gestes du corps…) et sont suffisamment à l'aise pour pouvoir le faire dans le respect des autres et de leurs libertés.

L'Éducation donne des clés qui permettent de vivre libre.

Construire des règles collectives pour être libres ensemble

Une fois admise l'idée que la liberté n'est pas le droit de tout faire et donc de faire n'importe quoi, mais que sa jouissance nécessite des règles, vient le temps de les construire. En effet, accepter une règle est d'autant plus facile que l'on en comprend le sens, ce qui est plus évident si l'on a participé à son élaboration. La construction des règles collectives est, à ce titre et au-delà de l'exercice, une démarche éducative et citoyenne.

Le cadre et son appropriation

« *Nul n'est censé ignorer la loi* » et fort de cet adage, aucun enfant ou élève ne devrait ne pas connaître le règlement de son établissement scolaire, de son accueil collectif de mineurs ou de l'espace « *jeunes* » qu'il fréquente. Pourtant, ces documents fixant les règles de vie commune sont souvent juste distribués, vaguement commentés et généralement mal connus. Ils ne peuvent certes pas faire l'objet d'une refonte chaque année ou d'une réécriture collective régulière.
Pour autant, s'ils fixent un cadre -généralement assez proche d'une structure à l'autre, pour ne pas dire identique- ils nécessitent d'être assimilés par ceux qui devront en respecter les principes.

À défaut de travailler sur tous les points, il est certainement indispensable d'en creuser certains afin de montrer quel est l'esprit de la règle, pourquoi elle est posée, en quoi elle est une réponse aux situations du quotidien et -surtout- comment elle permet, en l'appliquant, d'être libre.

Tout est possible, mais tout ne convient pas

Certains carrefours au Québec étaient (je ne sais si c'est encore ainsi aujourd'hui) caractérisés par le fait que chacune des routes (ou des rues) y aboutissant étaient stoppées. La règle voulait que la première voiture qui passait, fût la première arrivée. « *Passez donc. Mais non après vous, vous étiez là le premier…* ». Subtilité de l'amabilité et de la politesse de nos cousins d'Amérique du Nord peu compatible avec notre nervosité -voire agressivité- au volant.
Pour autant, quel est l'objectif du code de la route -qu'il désigne une route prioritaire ou laisse les conducteurs s'autodiscipliner (sans jeu de mot)- si ce n'est d'éviter les accidents et de permettre à tous de circuler librement et en sécurité ? En France comme au Québec, les carrefours les plus importants bénéficient de feux de signalisation… les autorités étant bien conscientes que -parfois- une contrainte impérative s'impose.

Il en va de même pour l'ensemble des règles permettant la vie collective. Selon les situations, le contexte, les « *risques* », le degré d'obligation ou d'interdiction varie. Et cette variation nécessite d'être expliquée pour être comprise.

Les règles en jeu

À défaut d'avoir la possibilité de fixer ensemble et avec chaque groupe toutes les règles, de nombreuses situations peuvent permettre de travailler les notions d'autorisation, d'obligation ou d'interdit.

Dans la mise en place de démarches pédagogiques -travail en groupes, ateliers, sorties, décloisonnement, intervenant extérieur, utilisation du numérique, travail en BCD (bibliothèque centrale documentaire), CDI (centre de documentation et d'information) ou médiathèque…-, il peut être pertinent de travailler collectivement les « *règles du jeu* ».

Les jeux -de société, sportifs, de rôle, en réseau…- sont aussi de bons vecteurs pour montrer l'importance de se fixer un cadre commun… tout simplement pour pouvoir jouer ensemble.

Il en va de même dans toutes les situations de projet -dans lesquelles l'initiative plus large peut être laissée aux enfants ou aux jeunes- mais pour la réussite desquelles ils devront eux-mêmes se fixer des règles de fonctionnement.

La nécessaire transférabilité

« *Lorsque je fais un match, je respecte l'arbitre, gardien de la règle. Mais au volant, j'ai du mal à accepter la remontrance de l'agent de police, gardien de la paix !* »

Connaître la règle, voire même la respecter, ne peut aller sans en comprendre le sens. L'un des enjeux éducatifs est certes de l'inscrire dans un cadre collectif, mais c'est surtout de faire appréhender la nécessité de ce cadre collectif, de lui donner du sens, de permettre sa transférabilité.

En effet, dans de nombreux cas, la relation n'est pas établie entre une règle et une autre, entre une situation et une autre. S'il faut des règles dans les jeux, dans le sport,… n'en faut-il pas de même dans la vie ? Et si les situations se ressemblent, les règles ne doivent-elles pas être les mêmes ?

Reste certainement à faire que les lieux d'Éducation approchent le plus possible leurs règlements intérieurs du droit commun, que chaque exception procède d'une explication et que chaque règle soit juste.

Des conditions indispensables pour l'apprentissage et l'exercice de la liberté.

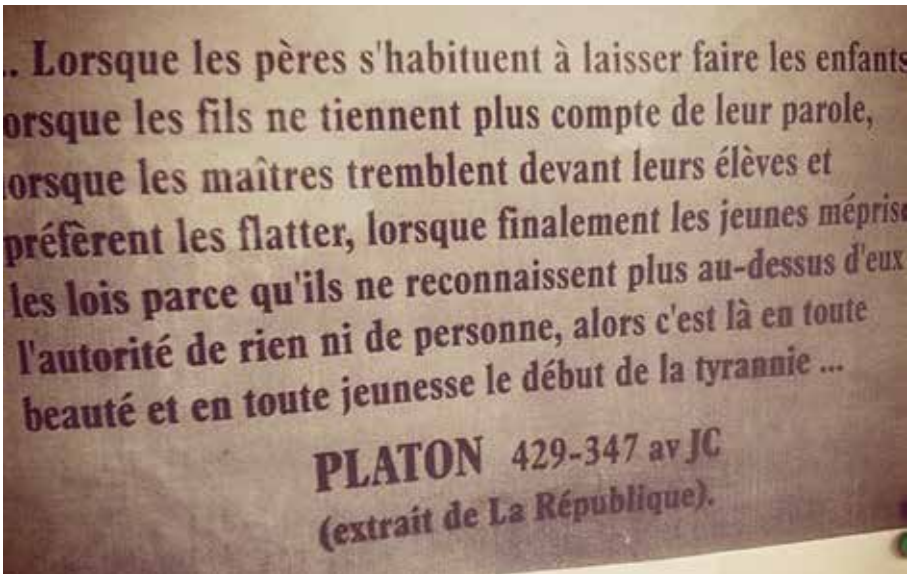

Des pédagogies de la Liberté

Une liberté qui s'invente

Selon Philippe Meirieu, la pédagogie se fonde sur deux postulats. Le premier est le postulat de l'universalité de l'Éducabilité, selon lequel nous n'avons pas le droit de désespérer de quiconque. Le second postulat est le postulat de la Liberté : *« nous devons postuler que c'est la liberté des sujets qui leur permet d'apprendre et de grandir et que nous ne pouvons rien faire pour eux qui ne se fasse sans eux. ».*
http://education.francetv.fr/videos/philippe-meirieu-educabilite-et-liberte-v107558

Roger Cousinet

Une conviction partagée par tous ? Pas si sûr. Mais ce qui est certain, c'est que les pédagogues qui ont fait -dans l'histoire de l'Éducation- le choix de pédagogie qui valorisait la Liberté, ont souvent eu du mal à être compris. Bien entendu, il faut citer ici Freinet, dont chacun connaît tant les approches pédagogiques que ses déboires avec l'administration.
Mais au premier rang des pédagogues de la Liberté, se trouve également Roger Cousinet (1881-1973), l'un des pionniers de l'Éducation nouvelle, peut-être moins connu : inspecteur du primaire et membre de la communauté intellectuelle des grands novateurs, Dewey, Stanley Hall, Decroly, Montessori, Claparède, Piaget..., il expérimente une méthode de travail libre par groupes... Cela se passe dans les années 20 et cette approche choque les autorités académiques. Seule sa renommée internationale lui permettra une reconnaissance qui le conduit à enseigner la pédagogie à la Sorbonne de 1944 à 1957.

Le point commun de ces novateurs était de chercher à libérer le pédagogue et ses élèves des carcans imposés par une conception éducative uniquement descendante, passive, subie, en inventant des formes participatives, collaboratives, actives.

On retrouve aujourd'hui des démarches similaires dans et hors l'École. Nous avons déjà évoqué l'expérience de la Maison de Courcelles qui, depuis une trentaine d'années dans l'organisation de ses colonies de vacances et autres accueils d'enfants, a fait le pari d'une pédagogie du jeu et de la liberté, tout entière centrée sur l'enfant et son autonomie, dans le cadre d'une vie sociale riche.

Elle montre que la liberté n'est ni le laisser-faire ni le chaos organisé, mais bien le fruit d'une réflexion forte sur les conditions de l'accueil, l'organisation des temps et des espaces, la place des animateurs et le fonctionnement de la structure.
Le collectif « *Récit* » mène de son côté une réflexion sur les conditions d'une pédagogie de la liberté, proposant d'interroger les prises de risque en pédagogie afin de sortir des sociétés de la peur. Il s'appuie sur l'idée que c'est la prise de risque (celle du déséquilibre du jeune enfant pour faire ses premiers pas) qui permet d'avancer. Et que pour qu'elle soit possible, un environnement de confiance doit être construit et accompagner tous les temps de l'Éducation.

Une Liberté qui se construit

Quels enseignements déduire des inventions et réflexions pédagogiques d'hier et d'aujourd'hui ? Avant tout que la Liberté se construit. Qu'elle nécessite un cadre conceptuel et pratique pour pouvoir se réaliser.

En pédagogie, la liberté est d'abord une conviction. Celle d'un pari peut-être un peu fou -mais indispensable-, que les apprenants (enfants, jeunes, adultes…) peuvent construire des savoirs, qu'ils peuvent -à la manière des archéologues- en être les « *inventeurs* » c'est-à-dire les découvreurs. Et que cette découverte s'appuie sur un accompagnement, des processus mis en place, un collectif sollicité et participatif.

Ensuite, cette Liberté, c'est un droit. Celui de dire, de s'exprimer, de s'opposer, de se tromper, de tenter, de recommencer…autrement. Celui d'être pleinement acteur de ce qui se joue dans les situations d'apprentissage, de découverte, de construction.

Pour rendre cela possible, la Liberté demande un cadre. Un environnement, un contexte qui rassurent. Si j'ai peur de me tromper, j'aurai peur de prendre la parole… Peur d'être moqué, peur d'être mal considéré, peur d'être mal noté… autant de craintes qui annihilent la spontanéité, l'envie, la créativité et qui contraignent à des réponses stéréotypées, à des attitudes convenues, à des postures acceptées ou refusées.

Enfin, la pédagogie de la Liberté ne peut s'exercer que si les pédagogues bénéficient également de libertés.

La Liberté de l'exercer et donc de connaître les différentes approches pédagogiques et d'en maîtriser leur mise en œuvre.

La Liberté de choisir ces approches, en cohérence avec ce qu'ils sont (pensons à Freinet), à leur public (rappelons-nous Montessori et les jeunes enfants), à la dynamique de leurs groupes (et nous revient en tête les démarches de Cousinet)… à leur environnement et contexte d'apprentissage.

La Liberté d'innover, d'expérimenter, d'échanger avec d'autres afin d'inventer les démarches les plus pertinentes sans enfermement, sans création d'une « *pédagogie officielle* », mais dans la pertinence d'une relation équilibrée entre éducateurs et apprenants pour qu'au travers de la pédagogie, l'Éducation soit -réellement- libératrice.

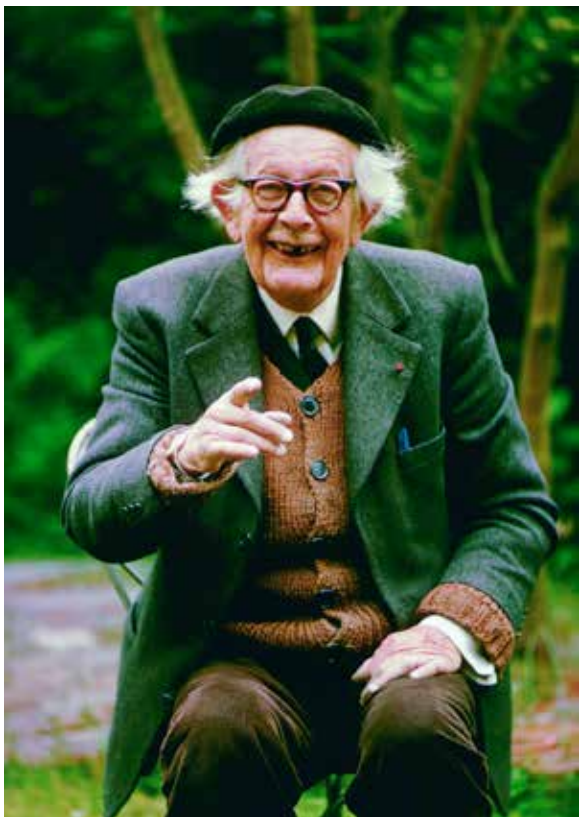

Piaget

http://www.injep.fr/spip.php?page=publications_detail&language_id=4&products_id=104
Publié jeudi 29 janvier 2004 | Mis à jour le jeudi 9 février 2006
http://www.recit.net/?Les-conditions-d-une-pedagogie-de

Développer l'esprit critique

Il y a un an, le 27 janvier 2014, de nombreuses familles ont pris la décision de ne pas envoyer leur enfant à l'École. À travers l'absence de leur enfant, ces parents ont voulu manifester leur opposition à la* « Théorie du Genre » *prétendument enseignée dans les programmes scolaires. Dans le monde éducatif et au-delà, le malaise était grand. Non pas parce que cette prétendue* « Théorie du Genre » *n'existe pas mais parce que cette crainte collective est née et s'est développée par de simples textos. La fausse information qui dénonçait cette* « Théorie », *un programme et des actions pédagogiques fantasmés, a pu circuler en l'espace d'une nuit et conduire dans certains établissements à des taux d'absentéisme record. Les personnels de direction des établissements ont reçu les familles concernées afin de débattre et comprendre :* « Pourquoi avoir cru à de telles informations ? Pourquoi ne pas être venu en parler aux personnels éducatifs ? »
Si par la suite, d'autres appels à manifester n'ont eu qu'un impact très marginal, c'est que la prise de recul avait pu avoir lieu.

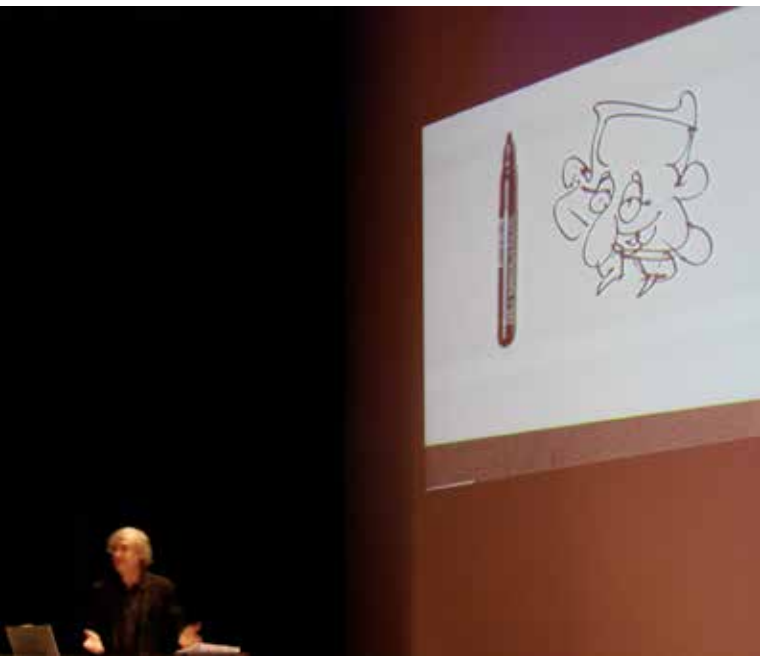

Cet épisode rappelle fortement une animation ludique et pédagogique utilisée auprès des jeunes. Celle du « *jeu de la rumeur* ». Une information est donnée à un jeune qui doit la retransmettre à un autre qui ne l'avait évidemment pas entendue et ainsi de suite… Au bout du troisième relai, l'information est déjà un peu approximative. Alors au bout du dixième passage, l'information est déformée et parfois très éloignée de sa version initiale. À travers cette activité, les éducateurs tentent de faire comprendre combien il est important de s'interroger sur le contenu et l'origine d'une information.

En effet, l'École a pour mission de former des élèves, des futurs citoyens. Des citoyens éclairés capables de faire preuve d'esprit critique. Mais tout cela, ça s'apprend. Car oui, analyser une information, c'est s'engager dans une démarche rigoureuse.

Le concept de « *la raison active* » de Kant illustre bien l'esprit critique comme à l'opposé du confort intellectuel. Bien évidemment, c'est en instituant un rapport rationnel aux savoirs, à l'inverse du dogme, que l'on peut permettre aux jeunes de s'émanciper.

Faire le tri dans un contexte d' « *hyper-information* »

À notre époque, les savoirs ne sont-ils pas déjà partout ? Avec le développement des technologies et notamment d'internet, un déluge d'informations de l'immédiateté est accessible tout le temps et partout. Les plateformes d'échanges -les réseaux sociaux, les blogs, Wikipédia, les MOOC…- reflètent bien la place centrale de la communication dans notre société dans laquelle chacun souhaite prendre part à « *l'hyper socialisation* ».

Mais tout le monde sait qu'il suffit de saisir un mot dans un moteur de recherche sur internet pour trouver toute chose et son contraire. Par conséquent, pour que l'École fasse des élèves des êtres libres et libérés par le savoir, elle ne doit pas se contenter de le transmettre. L'enjeu essentiel c'est de donner goût à la curiosité intellectuelle. Il est impératif d'apprendre aux jeunes l'envie de se poser les bonnes questions pour faire le tri dans ce déluge d'informations.

L'envie, d'ailleurs, ne suffit pas ! Dans ce contexte de l'immédiateté, où l'information est commentée, relayée puis vite chassée par une autre, le développement de l'esprit critique est indispensable. Afin d'éviter les jugements hâtifs, émotionnels et de ne pas céder à la simplification, il faut savoir prendre le temps de la réflexion pour s'interroger sur la source, la cohérence et la pertinence d'une donnée.

Débattre en classe : révolution ou évolution ?

L'École se doit donc de donner les moyens intellectuels nécessaires pour analyser, critiquer et mettre en débat. Et c'est là que le bât blesse… La dernière enquête PISA montre que nos élèves font partie de ceux qui sont le moins à l'aise à l'oral. Par anxiété et peur de l'échec, nous avons tous un jour préféré nous taire, plutôt que de répondre à une question ou de donner notre opinion.
Il est vrai que la transmission ascendante des connaissances prend encore largement le pas sur la parole des élèves. De par leurs souvenirs d'élève, face à l'enjeu de terminer le programme, par peur du débordement, ou encore en raison du devoir de réserve, nombreux sont les enseignants qui préfèrent ne pas s'éloigner du bon vieux modèle magistral.

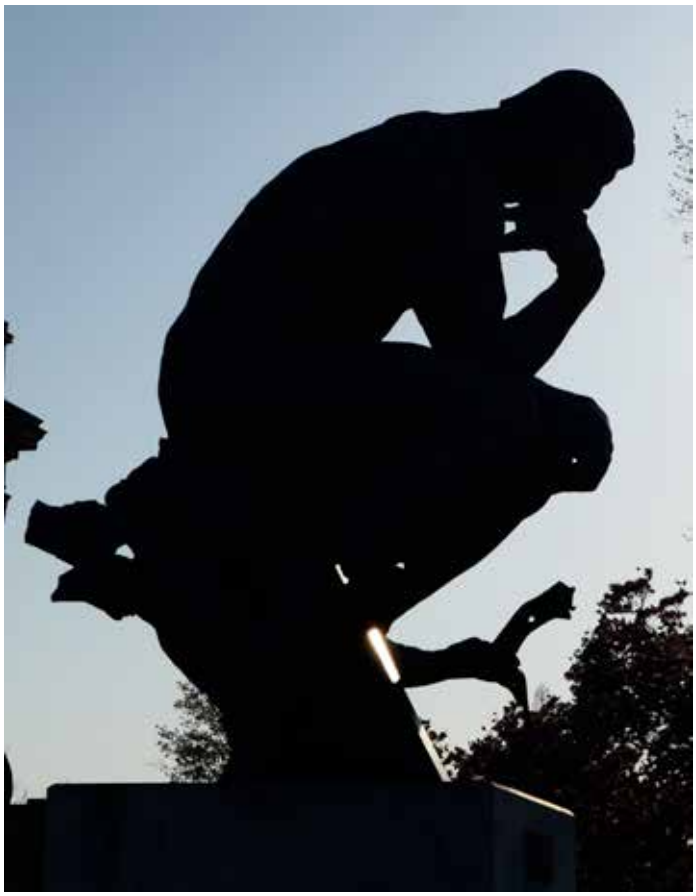

Pourtant, le développement de l'esprit critique, qui passe par l'argumentation de sa pensée, doit pouvoir se faire au-delà de l'écrit. Des espaces pour s'exprimer, être écouté et savoir écouter doivent prendre place tout au long de la scolarité. Non seulement dans les modules d'éducation à la citoyenneté, mais également dans chaque discipline et activité.

La réforme de la formation des enseignants est le levier de cette évolution. Car ce n'est pas une nouveauté que de promouvoir le développement de l'esprit critique et de permettre le débat.
C'est en effet dans les programmes depuis bien longtemps. Néanmoins, cette réforme traduit la volonté de professionnaliser la formation des enseignants au-delà de l'approche disciplinaire.
Puisque l'École est le lieu où se développe l'esprit critique, elle doit permettre de le vivre au quotidien.
Et pour cela, des mots sur les programmes ne suffisent pas.

C'est (peut-être) du pipeau

Si ce n'est pas une pipe, alors qu'est-ce que c'est ? C'est une image, et c'est un texte qui accompagne l'image…
Cette association -contradictoire- agit sur nous, elle sème le doute et nous force à prendre du recul. C'est justement l'effet recherché par ce célèbre tableau de René Magritte « La trahison de l'image ». L'image d'une pipe, aussi réaliste qu'elle soit, ne sera jamais une vraie pipe que l'on peut manipuler et fumer.

René MAGRITTE, *La trahison des images*, 1929, Huile sur toile, 59 x 65 cm, Los Angeles, County Museum

Regardez-moi…

Dans notre société, les images sont partout. À la télé, sur les panneaux publicitaires, dans nos boîtes aux lettres. Dès le plus jeune âge, nous sommes continuellement « *bombardés* » d'images. Au-delà, de ça, notre époque est celle de l'hyper-information.
Et puisqu'elle est partout, un autre enjeu se joue, celui de l'attractivité. Pour pousser à la consommation de l'information, la surenchère est bien là. Il faut du « *toujours plus, toujours plus vite et du toujours plus fort* ». Ainsi, quoi de mieux que l'image. Une image tape à l'œil, une image choc qui attire le regard.

C'est exactement ce processus qu'on a pu retrouver lors de l'interview d'un journaliste sur la chaîne américaine Fox news en janvier 2015. Suite aux attentats survenus en ce début d'année à Paris, il explique qu'à quelques minutes de la Tour Eiffel, il existe des zones de « *non-droit* », comme dans les pays en guerre, et où l'on n'entre pas si l'on n'est pas musulman.
Si le fait que le ressenti d'un journaliste ait pu se transformer en scoop et faire la une d'une grande chaîne d'information américaine, soit quelque chose d'ahurissant, c'est bien l'affichage de ces « *no go zones* », bien délimitées sur une carte de Paris, qui a lancé la polémique. Car par ce processus, l'image est posée en preuve.

Je ne crois que ce que je vois

Combien d'entre nous ont eu l'occasion de dire « *je ne crois que ce que je vois* ». Mais face à une image, même posée en tant que preuve, cette expression se heurte au fait que ce n'est pas une réalité. L'image est la fabrication d'une chose à voir. De fait, par nature, elle n'est ni vraie, ni fausse mais créée subjectivement et sujette à l'interprétation.

L'interprétation de l'image laisse entendre qu'il y a une réaction qui se crée. De la peur, du rire, de la satisfaction, du soulagement ou encore plein d'autres choses conscientes ou bien même inconscientes, l'image agit sur nous.

Libre face à l'image

La problématique autour du pouvoir de l'image n'est pas nouvelle.
Dans notre société moderne, évidemment, il est stérile de s'opposer à la consommation d'images et à ce qu'elles contiennent. Le véritable enjeu est de transmettre aux jeunes les outils nécessaires pour savoir les lire. L'École, en tant que lieu d'apprentissage et d'ouverture, se place donc au centre de cet enjeu et permet de savoir prendre de la distance, de trier et de décoder les flux permanents d'images. Elles nous entourent et font partie de notre quotidien. Alors, quoi de plus normal qu'apprendre à les comprendre ?… Tout d'abord afin de lutter contre les malentendus et la confusion, mais aussi pour éviter toute forme de manipulation. La manipulation par la répétition, par exemple. Car, finalement, est-ce vraiment le nombre important d'images qui pose problème ? Ne serait-ce pas plutôt la répétition des mêmes messages qu'elles induisent ? L'esprit critique doit permettre cet « *arrêt sur image* » et de se poser des questions.

Ne pas se fier à la première image, au premier regard. Est-ce une scène de film ? De publicité ? Ce qui est certain, c'est que l'image est un cadrage soumis à interprétations !

L'enjeu est de rester libre face aux images. Par conséquent, éduquer à la Liberté passe par la transmission d'outils conceptuels pour les lire. Ne pas se contenter de ce que l'on voit et de ce que l'on nous donne à voir, mais au contraire aller plus loin dans l'information.

Franchise pédagogique ou Liberté d'enseigner

Dans toute démarche d'Éducation, il y a le contenu et il y a la démarche : le processus mis en œuvre pour faire découvrir, pour transmettre le contenu. Pour simplifier, on pourrait dire que les programmes fixent les contenus et que la pédagogie constitue le processus.
Si les premiers sont fixés et donc -dans une certaine mesure s'imposent-, la seconde relève de la responsabilité professionnelle de l'éducateur : c'est sa franchise pédagogique.

L'animateur n'a pas, à proprement parler, de programme.
Pour autant, à partir du projet éducatif de la structure et du projet du projet pédagogique de l'équipe d'animation et de leurs déclinaisons en programme d'activités, il a des objectifs fixés, des apports et des réalisations attendues, des découvertes à proposer.

L'enseignant s'inscrit, lui, dans le cadre d'un programme construit nationalement dont la déclinaison est organisée par cycle et par année.
Une organisation progressive de ces contenus peut lui être suggérée. C'est ce que proposent, par exemple, les manuels scolaires.

Dans le Supérieur, inscrit dans la maquette (régulièrement remise à jour) des formations présentées et des diplômes préparés, les enseignants proposent un contenu de cours faisant le lien entre l'état actuel des connaissances et de la recherche scientifique et le niveau des étudiants.

Article L912-1-1

- *Créé par* ***Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 - art. 48 JORF 24 avril 2005***

La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection.
Le conseil pédagogique prévu à ***l'article L. 421-5*** *ne peut porter atteinte à cette liberté.*

Pour autant, il est ordinaire que le choix des méthodes fasse débat. Ainsi en a-t-il été de certains enseignements en mathématiques ou en histoire. Plus récemment, c'est l'apprentissage de la lecture qui a été dans le collimateur d'un ministre de l'Éducation nationale qui prétendait imposer une seule et même méthode (l'approche syllabique), au prétexte qu'elle seule aurait fait les preuves de son efficacité.

Pour autant, il est ordinaire que le choix des méthodes fasse débat. Ainsi en a-t-il été de certains enseignements en mathématiques ou en histoire. Plus récemment, c'est l'apprentissage de la lecture qui a été dans le collimateur d'un ministre de l'Éducation nationale qui prétendait imposer une seule et même méthode (l'approche syllabique), au prétexte qu'elle seule aurait fait les preuves de son efficacité.

Bien entendu, la formation professionnelle (initiale et continue) doit permettre à chaque éducateur -et tout particulièrement à chaque enseignant- de connaître les méthodes, de savoir les utiliser, mais aussi d'en maîtriser les limites. L'accompagnement pédagogique -par les conseillers pédagogiques, les inspecteurs (IEN et IPR)- ainsi que les résultats des évaluations peuvent permettre d'orienter vers les choix les plus adaptés et pertinents. Mais la responsabilité de cohérence appartient à l'enseignant.
Si cette liberté de choisir ses démarches pédagogiques est souvent gage de réussite, elle peut aussi être source de difficultés lorsque les choix ne sont ni explicites, ni compréhensibles par les enfants, les jeunes et leurs parents.
Dans un texte -déjà ancien mais toujours d'actualité- sur ce qui pouvait conduire à l'échec scolaire, Philippe Mérieu mettait aussi en avant les risques de changements trop fréquents de méthodes ou de maîtrise insuffisante.

« *Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement* » dit la formule. La pédagogie nécessite donc communication et explication.
Le risque de s'enfermer dans la liberté pédagogique est que celle-ci peut cacher un grand conformisme, voire une approche conservatrice ou rétrograde.
Ne devant ni s'expliquer et encore moins se justifier sur la manière dont il fait travailler les groupes qui lui sont confiés (les étapes qu'il va mettre en place, les résultats attendus), l'éducateur/ l'enseignant peut se réfugier derrière le paravent de sa franchise professionnelle pour ne pas remettre en question ses approches, interroger ses méthodes ni évoluer dans ses pratiques.

Dans un tel refus, « *La liberté pédagogique s'oppose à la notion de professionnalisme, de compétence professionnelle. Elle s'oppose à la notion de responsabilité* » affirme Pierre Frackowiak.

Un juste équilibre est certainement à trouver afin d'afficher et de reconnaître l'acte d'éducation comme une démarche de professionnels qui s'inscrit dans une politique éducative confiée par la nation, et dont ils doivent rendre compte des objectifs de réussite.

À ce titre, il faut que cette politique éducative s'inscrive dans une véritable démarche de coéducation :

- démarche collective avec une équipe d'abord, dans la logique d'un projet éducatif ;
- démarche partagée ensuite avec les autres acteurs éducatifs, dont les éducateurs hors temps scolaire et les parents ;
- démarche participative enfin qui associe les enfants, les jeunes, les élèves, les étudiants, eux-mêmes pour les rendre, enfin, acteurs de leurs formations, de leurs appropriations, des méthodes et de leurs évaluations.

Une telle approche s'apprend. Elle implique que l'éducateur, l'enseignant soit également formé pour. C'est à ce prix qu'une véritable liberté pédagogique a du sens. Or, on en est encore souvent très éloigné.

Libre arbitre, es-tu là ?

En réponse aux attentats tragiques qui ont eu lieu en région parisienne en janvier 2015, près de 4 millions de citoyens ont envahi les rues sur tout le territoire pour manifester et crier leur attachement à la Liberté. Cette vague française a été le moteur d'un mouvement international et le terme « Liberté » a été scandé à travers le monde. Lorsqu'on aborde le sujet avec des enfants, eux aussi bien sûr se sentent libres. Quand on leur demande « pourquoi ? » Ils répondent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

Si nous pouvons faire ce que nous voulons, notre volonté elle, est-elle libre ?

C'est la notion du libre arbitre qui caractérise cette « *faculté qu'aurait l'être humain à se déterminer librement et par lui seul, à agir et à penser par opposition au déterminisme* ». Pourtant, il est légitime de se demander si nous pensons et agissons réellement sans déterminisme. De quoi notre volonté dépend-elle vraiment ?

À 3 ans, lorsqu'ils entrent à l'École, les enfants, qui sont les tous petits d'aujourd'hui, sont aussi les citoyens de demain. Ils se cherchent et se construisent en allant pas à pas vers l'âge adulte. Ce développement du rapport à soi et au monde se fait dans un contexte : c'est l'environnement éducatif. En effet, accompagner l'enfant dans son développement suppose une transmission, consciente ou non, de valeurs et de normes.
S'interroger sur la Liberté sans langue de bois, c'est admettre que l'Éducation faite par la famille, l'École ou toute autre institution, n'est pas objective. Alors si l'Éducation que l'on reçoit n'est pas neutre, n'est-elle pas contraire au principe de Liberté ?
Ce paradoxe a de nombreuses fois été soulevé en Théologie, en Philosophie et en Sociologie afin d'établir de quoi notre volonté dépend. Durkheim parle de coercitions qui s'opposent au libre arbitre, notamment celles imposées par la société. En effet, la Liberté totale n'existe pas et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen délimite les libertés individuelles.
Kant développe, lui aussi, cette notion de « *contrainte au service de la Liberté* ». Il y explique que l'Homme naît libre mais doit le devenir avec les autres.
Ce qui est pertinent n'est donc pas de se demander si l'Éducation influence ou pas notre libre arbitre mais de comprendre en quoi elle l'influence, en faveur de la Liberté.

La Liberté comme finalité de l'Éducation ce n'est pas évident partout ! Au contraire, l'Éducation peut être le moyen d'asservir, et comme l'explique la philosophe Dominique Ottavi, « *les régimes politiques autoritaires ont eu souvent comme priorité la réforme de l'Éducation* ». Dans un pays comme le nôtre dans lequel l'Éducation à la liberté est une finalité de l'École, oui, le libre arbitre est bien là ! Il existe à condition de transmettre aux jeunes les moyens d'autonomie de jugement, et de les amener à construire leur relation aux autres mais surtout à comprendre ce qui agit sur leur prise de décisions. L'Éducation doit leur permettre de se sentir en capacité d'agir, de prendre des décisions en connaissance de cause et d'être responsable de leurs actes. Au quotidien, la place qui leur est faite et leur participation sont des éléments essentiels pour la construction de leur libre arbitre.

Faut-il éduquer à la Liberté ?

Voici un bon sujet de réflexion et de débat qui pourrait être au programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC) à la rentrée 2015. En effet, au premier abord, Éducation et Liberté sont deux termes qui peuvent sembler antinomique. L'Éducation suppose la transmission de valeurs et de normes sociales. De fait, n'entrave-telle pas la Liberté, qui elle, peut être perçue comme le fait de penser et d'agir comme bon nous semble et de répondre à notre propre volonté ?

En tant qu'éducateur, mener cette réflexion peut permettre de montrer combien, finalement, l'Éducation et la Liberté dépendent l'une de l'autre. Car l'homme ne vit pas seul et ne se suffit pas à lui-même. L'Éducation est ce qui permet la transmission du principe de respect de l'autre, indispensable à la vie en société. Elle le fait en donnant les moyens d'y adhérer de façon éclairée. Ces nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique affichent justement pour objectif de « *faire acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité.* » Evidemment et fort heureusement, l'Éducation à la citoyenneté n'est pas quelque chose de nouveau ! Depuis la loi Ferry de 1882 qui a remplacé l'instruction morale et religieuse par l'instruction morale et civique, l'Éducation citoyenne reste une mission de l'École.

Pour autant, s'inscrivant dans le cadre de la Refondation, ces EMC reflètent la volonté de faire évoluer l'École. Le lien, entre les enjeux de l'Éducation et l'ambition de la Refondation, semble évident.
Que ce soit par une formation plus professionnalisante des enseignants, ou à travers la mise en place d'une réelle ouverture de l'École aux autres partenaires de la coéducation, l'évolution de notre système éducatif doit permettre de construire la société de demain. Une société plus juste, plus humaniste et plus solidaire.

L'École, l'Éducation au sens large et la société, sont étroitement liées… En ce qui concerne la place faite à la participation des élèves et des parents, là encore, il s'agit de tendre vers une évolution de la participation citoyenne et de la conscience collective.
Oui, il y a des règles qui garantissent notre vivre ensemble et « *nous pouvons très bien comprendre qu'il est dans notre nature d'être limité par des forces qui nous sont extérieures ; par la suite, accepter librement cette limitation, parce qu'elle est naturelle et bonne, sans qu'elle cesse d'être réelle. Seulement par le fait de notre consentement éclairé, elle cesse d'être pour nous une humiliation et une servitude.* » (Durkheim)

Alors pas de doute possible, il faut éduquer à la Liberté !

JE SUIS CHARLIE

Un syndicat pour moi !

Adhérer c'est être plus forts ensemble

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation** de la **Recherche** et de la **Culture**

http://contact.unsa-education.com/contact.php

JE SUIS CHARLIE

UNSA éducation

Plus forts ensemble !